



## **Programme Continental d'Investissement dans le secteur de l'Eau (PIA)**

**Projet de préparation GCF multi-pays de l'Union Africaine pour  
l'accélération des investissements en eau résilients au climat en  
Afrique (AU AIP Multi-Country GCF Readiness Project)**

**TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E)  
NATIONAL (E) POUR LA MISSION D'ELABORATION DU PROGRAMME  
D'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EAU ET D'UNE  
STRATEGIE D'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVE EN GUINEE**

## 1. Contexte du Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP)

Le 6 septembre 2023, les Chefs d'État et de Gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du **Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP)**, dans le cadre de la Déclaration de Nairobi sur le Changement Climatique (Nairobi Declaration on Climate Change).

L'Afrique est hautement vulnérable au changement climatique, ce qui devrait avoir un impact significatif sur l'eau, avec une augmentation des sécheresses, des inondations, de la rareté de l'eau et des maladies hydriques. Malgré cette vulnérabilité marquée, de nombreux pays africains disposent d'une capacité limitée pour accéder aux financements climatiques destinés aux investissements stratégiques dans l'eau.

L'accès aux financements climatiques pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour atteindre les objectifs de la Stratégie et du Plan d'Action de l'Union Africaine (UA) sur le Changement Climatique et le Développement Résilient (2022-2032) (AU Climate Change and Resilient Development Strategy and Action Plan), qui reconnaît la nécessité de renforcer les systèmes hydriques résilients au climat sous l'Axe 2: Adoption de trajectoires vers un développement résilient et transformateur face au climat.

Le Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP) soutient la mise en œuvre de cette stratégie. L'AIP a été adopté lors de la 34<sup>e</sup> Session Ordinaire de l'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'Action Prioritaire 2 du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA). La Stratégie de l'UA sur le Changement Climatique et le Développement Résilient (2022-2032) reconnaît l'AIP comme une initiative phare pour la transformation des systèmes hydriques.

La mise en œuvre des investissements en eau en Afrique est nettement en deçà des objectifs fixés pour répondre aux besoins sociaux et économiques croissants du continent. On estime qu'au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 doivent être investis pour atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6 sur l'eau et l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards USD sont investis chaque année.

L'AIP vise à combler le déficit d'investissement en eau, en mobilisant au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 et en créant cinq millions d'emplois pour contribuer à la Vision Africaine de l'Eau 2025 et aux cibles des ODD liées à l'eau d'ici 2030.

L'AIP repose sur **cinq piliers** visant à **réduire le déficit d'investissement en eau en Afrique**:

- a) **Panel international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans l'eau en Afrique** – Ce Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau en Afrique a été créé en 2022, réunissant des Chefs d'État actuels et anciens ainsi que des leaders mondiaux. En 2023, le Panel a soutenu l'UA dans le développement et le lancement du rapport Africa's Rising Investment Tide et du Plan d'Action pour l'Investissement dans l'Eau en Afrique, qui proposent des voies d'action concrètes pour aider les pays à mobiliser au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 pour la mise en œuvre de l'AIP.
- b) **Tableau de bord (Scorecard) des investissements en eau AIP-PIDA** – Le Tableau de bord des investissements en eau AIP-PIDA vise à améliorer la responsabilité mutuelle, la transparence et l'efficacité des financements et investissements hydriques. Cet outil aide les pays à suivre les progrès, établir des références, identifier les blocages et prendre des mesures pour répondre aux besoins en investissements hydriques de l'Afrique. Il a été adopté par l'AUDA-NEPAD en février 2022 et a été développé et testé dans 10 pays en 2023, avant son déploiement à l'échelle des États membres de l'UA.

- c) **Programmes d'investissement en eau aux niveaux régional et national** – L'AIP soutient les États membres de l'UA dans le développement de programmes nationaux d'investissement en eau, visant à combler le déficit d'investissement. De nombreux pays africains sont extrêmement vulnérables à la variabilité climatique et souffrent de capacités institutionnelles faibles, d'infrastructures hydriques inadéquates et de systèmes d'information insuffisants pour assurer une gestion efficace de l'eau. Les programmes nationaux d'investissement en eau visent à combler ces lacunes, en s'appuyant sur les enseignements tirés du Tableau de bord AIP-PIDA.
- d) **Facilité Internationale d'Investissement Mixte AIP** – L'AIP évaluera la nécessité d'une Facilité Internationale d'Investissement Mixte, pour aider les pays à mobiliser l'Aide Publique au Développement (APD) et des financements sous forme de subventions, afin de réduire les risques liés aux investissements hydriques prioritaires à travers divers instruments et sources financières innovants. Ceux-ci incluent les fonds souverains, garanties, financements commerciaux, investisseurs institutionnels, fonds de capital-investissement, fondations, investissements d'impact basés sur la valeur et financements climatiques.
- e) **Égalité de genre et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement en eau** – Le **Programme de Développement Climatique Transformateur pour l'Eau et le Genre (AIP WACDEP-G)** vise à développer des outils permettant aux gouvernements de traiter les inégalités systémiques dans la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des investissements. Il favorise une approche transformatrice des institutions, structures et relations sociales. L'AIP WACDEP-G a été testé dans cinq pays africains entre 2020 et 2024, avec une prévision d'expansion à d'autres pays du continent.

## 2. Justification de la mission

La République de Guinée est confrontée à des défis socio-économiques considérables. Le changement climatique demeure une problématique transversale dans plusieurs domaines du développement. Tous les secteurs économiques restent mal adaptés aux politiques de protection environnementale, auxquels s'ajoutent les impacts directs et indirects du changement climatique. Bien que la Guinée soit dotée de ressources naturelles et minérales importantes, particulièrement dans le secteur de l'eau, une grande proportion de sa population vit encore sous le seuil de pauvreté.

En Guinée, la gestion des ressources en eau repose sur un cadre institutionnel qui peine à répondre aux défis contemporains.

L'obsolescence du cadre législatif, notamment la loi sur l'eau et son code datant de 1994, constitue un frein majeur à une gouvernance efficace. Non seulement cette réglementation n'intègre pas pleinement les enjeux actuels: tels que le changement climatique, l'urbanisation croissante et la pression accrue sur les ressources hydriques, mais elle souffre également de l'absence de textes d'application, rendant son exécution complexe et incomplète. De plus, bien que la Politique Nationale de l'Eau (PNE), adoptée en avril 2018, définisse des orientations stratégiques claires, elle reste largement méconnue des acteurs du secteur, ce qui limite son impact. La Commission Nationale de l'Eau, qui devait jouer un rôle central dans la régulation et la coordination des politiques publiques, n'a toujours pas été opérationnalisée, laissant un vide institutionnel critique qui entrave la mise en œuvre d'une gouvernance intégrée et efficace.

Conscient de ces défis, le gouvernement a élaboré le Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE 2025-2039) afin d'établir une gouvernance plus cohérente et d'assurer un développement durable du secteur. Ce plan vise à moderniser la gestion des ressources en eau en renforçant les mécanismes de coordination, en améliorant la transparence du cadre institutionnel

et en mettant en place un système d'information performant pour guider les décisions stratégiques. Toutefois, sa mise en œuvre repose sur un financement adéquat et une mobilisation efficace des ressources. À ce jour, le Plan d'Action de Gestion Intégrée (PAGI) dispose de 80 millions de dollars, mais il reste un déficit de 20 millions de dollars à combler pour assurer sa pleine exécution. L'un des objectifs prioritaires consiste à mobiliser au moins 10 millions de dollars supplémentaires d'ici juin, un enjeu crucial pour garantir la pérennité des réformes et asseoir une gestion durable et résiliente des ressources en eau en Guinée.

Au regard de cette situation, il ressort que la Guinée manque d'un document sur les investissements résilients dans le secteur de l'eau pour améliorer considérablement la capacité du pays à mobiliser des financements adéquats et à mettre en œuvre des projets structurants pour assurer la sécurité en eau et la résilience climatique des communautés, des systèmes de production et des écosystèmes. La Guinée manque également d'un cadre stratégique orientant la participation du secteur privé. C'est dans ce contexte, que le GWP SA envisage de recruter un consultant national pour élaborer un Programme d'Investissement dans le secteur de l'Eau en Guinée et une stratégie d'engagement du secteur privé.

Les présents termes de référence donnent un aperçu du contexte, des objectifs et des résultats attendus, de la méthodologie ainsi que des modalités de réalisation de la mission.

### 3. Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est de contribuer à la mobilisation des ressources financières pour la sécurité en eau et la résilience climatique en Guinée à travers:

- l'élaboration d'un Programme d'Investissement du secteur de l'Eau de la Guinée englobant le Plan d'Investissement et sa stratégie de financement,
- l'élaboration d'une stratégie d'engagement du secteur privé

Pour ce fait le consultant doit:

Pour l'élaboration du Plan d'Investissement:

- Entreprendre une revue documentaire ainsi que des entretiens avec des personnes ressources pour établir une vue d'ensemble du secteur de l'eau et de l'assainissement en Guinée assortie des problématiques principales, des défis majeurs à relever;
- Définir et catégoriser, avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau, de l'assainissement et autres secteurs associés, les besoins d'investissement pour la sécurité en eau et la résilience climatique des communautés et des écosystèmes;
- Analyser les cadres stratégiques existants de planification des investissements en eau résilients au climat,
- Identifier les idées de projets d'investissement dans le secteur de l'eau et autres secteurs connexes tels que l'agriculture, l'énergie, la santé, etc, en tenant compte des besoins identifiés et de l'utilisation des connaissances autochtones;
- Proposer un budget pour chaque idée de projet d'investissement;
- Estimer les sources de financement existantes pour évaluer le déficit de financement pour la mise en œuvre des projets d'investissement;
- Déterminer les voies et les sources de financement pour combler le déficit financier ( y compris les programmes avec potentiel de collaboration);
- Identifier les instruments financiers appropriés pour chacun de projets d'investissement;

- Déterminer les actions nécessaires pour la mobilisation des financements et les responsabilités respectives des acteurs,
- Élaborer avec et faire valider par les parties prenantes, la version provisoire du programme d'Investissement du secteur de l'Eau de la Guinée y compris les fiches de projets d'investissement, la feuille de route assortie d'un calendrier, la stratégie de financement, ainsi que l'arrangement institutionnel et les modalités de mise en œuvre pour chaque projet.
- Organiser deux ateliers de consultation respectivement de discussion et de validation du Programme National d'Investissement dans le secteur de l'Eau (PNIE).

Pour l'élaboration de la Stratégie d'Engagement du secteur privé

- développer une vue d'ensemble du paysage du secteur privé en Guinée en ce qui concerne l'action climatique dans le secteur de l'eau.
- examiner les politiques nationales et les initiatives/programmes en cours qui impliquent ou influencent la participation du secteur privé dans l'action pour la résilience du secteur de l'eau (par exemple, le cadre réglementaire des PPP, la politique sectorielle de l'eau, la mise en œuvre de la CDN, etc.)
- identifier également les acteurs privés clés en fonction de leur taille et le stade de développement (startups, PME, grandes entreprises)
- Identifier et évaluer les barrières empêchant l'engagement du secteur privé dans le secteur de l'eau en Guinée
- Sur la base de ces résultats, développer une stratégie d'engagement du secteur privé
- Organiser un atelier de validation de la stratégie avec les parties prenantes pertinentes.

## 4. Résultats attendus de la mission

Les principaux résultats attendus de la mission sont:

### a. Programme d'Investissement dans l'Eau Résilient au Climat

- Une synthèse complète et détaillée, issue d'une revue documentaire et d'entretiens, présentant une vue d'ensemble du secteur de l'eau en Guinée, identifiant les principales problématiques et les défis majeurs.
- Une définition consensuelle avec l'ensemble des acteurs des besoins prioritaires d'investissement pour la sécurité en eau et la résilience climatique des communautés et des écosystèmes.
- Un portefeuille de projets d'investissement, éligibles aux financements climatiques, prenant en compte les besoins identifiés et les connaissances autochtones.
- Des budgets détaillés et réalistes pour chaque idée de projet d'investissement.
- Une analyse précise des sources de financement existantes et une estimation du déficit financier pour la mise en œuvre des projets.
- Une description des solutions pour combler le déficit financier identifié.
- Une liste des instruments financiers appropriés pour chaque source de financement identifiée.
- Les actions nécessaires à la mobilisation des financements, ainsi que les responsabilités de chaque acteur.
- Un programme d'investissement sectoriel de l'eau en Guinée, validé par les parties prenantes, comprenant:
  - Les fiches de projets d'investissement finalisées.
  - Une feuille de route détaillée avec un calendrier de mise en œuvre.

- Une stratégie de financement opérationnelle.
- Un arrangement institutionnel clair et des modalités de mise en œuvre définies pour chaque projet.

#### **b. Stratégie d'engagement du secteur privé**

- Cartographie des acteurs privés impliqués dans le secteur de l'eau
- Les obstacles entravant un engagement du secteur privé
- Stratégie d'engagement des parties prenantes du secteur privé dans le secteur de l'eau, y compris les objectifs, les actions et le calendrier

## **5. Responsabilités et Tâches Spécifiques:**

La mission principale du consultant est d'élaborer un programme d'investissement dans le secteur de l'eau résilient au changement climatique et élaborer une stratégie d'engagement des parties prenantes du secteur privé dans le secteur de l'eau. Il s'agit plus spécifiquement de:

- élaborer et faire valider le rapport de démarrage, comprenant entre autres, la note méthodologique approfondie, y compris le chronogramme d'exécution détaillé ainsi que la structuration de la rédaction de chacun des livrables attendus de la mission, etc.;
- appuyer l'organisation de la réunion de lancement des parties prenantes pour examiner la feuille de route du processus;
- partir de la revue documentaire et des entretiens avec des personnes ressources pour établir une vue d'ensemble du secteur de l'eau et de l'assainissement en Guinée assortie des problématiques principales, des défis majeurs à relever;
- préparer et tenir des réunions avec le groupe technique national d'experts identifiés pour:
  - enrichir la vue d'ensemble du secteur de l'eau et de l'assainissement en Guinée ainsi que les problématiques principales, les défis majeurs à relever qui en sont dégagés;
  - définir avec l'ensemble des parties prenantes du secteur de l'eau et les autres secteurs connexes, les besoins d'investissement pour la sécurité en eau et la résilience climatique en Guinée;
  - identifier ensemble avec les parties prenantes du secteur, les principales idées de projets d'investissement dans l'eau, l'assainissement et l'environnement qui sont éligibles au financement climatique dans le pays, en tenant compte de l'utilisation des connaissances autochtones;
  - entreprendre des évaluations financières sur les idées de projets afin d'identifier les instruments financiers appropriés pour chaque projet;
- élaborer le draft du programme d'investissement dans le secteur de l'eau, y compris les fiches de projets d'investissement, la feuille de route assortie d'un calendrier, la stratégie de financement et l'arrangement institutionnel de mise en œuvre pour chaque projet;
- présenter et faire valider par les membres du groupe de travail, le draft du programme d'investissement dans le secteur de l'eau résilient au climat;
- appuyer la préparation et l'animation de l'atelier d'amendement et de validation du programme d'investissement;

- élaborer les supports de présentation du programme d'investissement dans l'eau résiliente au changement climatique;
- élaborer la stratégie d'engagement du secteur privé
- organiser un atelier de validation de la stratégie d'engagement du secteur privé avec les parties prenantes pertinentes,
- élaborer le rapport de mission en capitalisant tout le processus.

Pour la réalisation de ces tâches, le consultant adoptera une approche consultative avec les parties prenantes clés. Pour cela, il

- Établira une cartographie complète des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau en Guinée et définir le deux groupes d'acteurs à engager respectivement dans préparation du PNIE et de la stratégie d'engagement du secteur privé.
- Déterminera les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante respectivement dans la préparation et la mise en œuvre du PNIE. De même il déterminera le rôle et les responsabilités des acteurs dans la mise en œuvre de la stratégie de financement du secteur privé.
- Établira des contacts avec les autorités gouvernementales, les partenaires techniques et financiers, la société civile et les autres parties prenantes clés.
- Organisera des réunions et des ateliers pour présenter le PNIE, expliquera son contexte, ses objectifs et ses résultats attendus, et recueillir les contributions des participants.
- De même, il organisera les réunions et ateliers pour la présentation de la stratégie d'engagement du secteur privé,
- Assurera une communication transparente et une compréhension commune du processus.

Le consultant intégrera les inputs des parties prenantes engagées dans la finalisation du PNIE et de la stratégie d'engagement du secteur privé y compris lors des ateliers de validation.

## 6. Livrables attendus

- **Livrable 1:** Rapport de démarrage, comprenant entre autres, la note méthodologique approfondie, y compris le chronogramme d'exécution détaillé ainsi que la structuration de la rédaction de chacun des livrables attendus de la mission, etc.;
- **Livrable 2:** Versions provisoire et finale des projets d'investissement identifiés;
- **Livrable 3:** Versions provisoire et finale de l'analyse financière des idées de projets présentant les instruments financiers appropriés pour chaque projet,
- **Livrable 4:** Versions provisoire et finale du programme d'investissement dans le secteur de l'eau résilient au climat y compris la feuille de route assortie d'un calendrier, la stratégie de financement et l'arrangement institutionnel de mise en œuvre pour chaque projet.
- **Livrable 5:** Version provisoire et finale de la stratégie d'engagement du secteur privé, incluant le plan d'incitations et mécanismes financiers pour stimuler l'investissement privé dans le secteur de l'eau et le cadre de suivi des partenariats public-privé dans le secteur de l'eau.
- **Livrable 6:** Comptes rendus de réunions et d'ateliers de consultation des parties prenantes

**Tous les livrables seront fournis en langue française dans leur version provisoire et en langue française et anglaise dans leur version finale.**

**P.S. Le consultant doit tenir compte de cet effort de traduction des livrables dans son offre.**

## 7. Exigences en matière de suivi/ rapports

Voici le tableau intégrant les livrables relatifs au Programme d'investissement dans le Secteur de l'eau et la stratégie d'engagement des parties prenantes du secteur privé pour le pays:

Livrables	Délai	Nombre de jours	Pourcentage du montant total pour chaque produit livrable
Rapport de démarrage, comprenant entre autres, la note méthodologique approfondie, y compris le chronogramme d'exécution détaillé ainsi que la structuration de la rédaction de chacun des livrables attendus de la mission, etc.;	5 jours après la signature du contrat	5 jours de travail	35 %
Versions provisoire et finale des projets d'investissement identifiés	50 jours après la signature du contrat	15 jours de travail	
Version provisoire de la stratégie d'engagement des parties prenantes du secteur privé	60 jours après la signature du contrat	20 jours de travail	65%
Versions provisoire et finale de l'analyse financière des idées de projets présentant les instruments financiers appropriés pour chaque projet	70 jours après la signature du contrat	10 jours de travail	
Versions provisoire et finale du programme d'investissement dans le secteur de l'eau résilient au climat y compris la feuille de route assortie d'un calendrier, la stratégie de financement et l'arrangement institutionnel de mise en œuvre pour chaque projet.	80 jours après la signature du contrat	5 jours de travail	
Version finale validée de la stratégie d'engagement des parties prenantes du secteur privé, incluant un cadre de suivi des partenariats public-privé dans le secteur de l'eau	90 jours après la signature du contrat	10 jours de travail	
Comptes rendus de réunions et d'ateliers de consultation des parties prenantes;	90 jours après la signature du contrat	20 jours de travail	
<b>Total</b>	<b>90jours</b>	<b>85 jours</b>	<b>100%</b>

## 8. Profil du/de la consultant(e)

il est recherché un(e) Consultant(e) national(e) ayant le profil ci-après:

- être titulaire d'un diplôme universitaire avancé (Master, ou Doctorat) en économie, finance, gestion de l'environnement, ressources en eau, changement climatique, ou domaine connexe;
- avoir au moins 5 ans d'expériences dans la facilitation de dialogues de politiques publiques/d'engagement de parties prenantes
- Une expérience pertinente en matière d'évaluation des besoins d'investissement, et de développement de plans d'action/d'investissement dans l'eau, les ressources naturelles ou domaines connexes
- Une expérience pertinente en matière d'engagement du secteur privé et de définition de mécanismes d'incitations financières et autres pour promouvoir la participation du secteur privé dans les ressources en eau, les ressources naturelles ou le développement durable plus largement,
- avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement, des instruments et des arrangements institutionnels associés relatifs à l'aide au développement, les financements domestiques et les financements climatique, notamment le GCF, le Fonds d'Adaptation, le FEM, etc.;
- avoir une expérience avérée dans l'élaboration des documents stratégiques nationaux comme des stratégies, des politiques et de lignes directrices;
- avoir de solides compétences à travailler avec des organisations internationales, des organisations bilatérales de développement, des OSC ou le secteur privé.;
- avoir une expérience dans l'élaboration des fiches de projets dans le secteur de l'eau ou autres secteurs connexes est souhaitée;
- avoir des capacités de recherche et d'analyse sont essentielles.
- Avoir une maîtrise parfaite du français. La maîtrise de l'anglais parle et écrit est un grand atout.

### Autres compétences exigées

- **Professionalisme:** Capacité à planifier son propre travail et à gérer des priorités conflictuelles. Fait preuve de persévérance face à des problèmes ou des défis difficiles et reste calme dans des situations stressantes. Prend la responsabilité d'intégrer les perspectives de genre et de garantir la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail.
- **Communication:** Parle et écrit clairement et efficacement et fait preuve d'ouverture en partageant des informations et en tenant les gens informés.
- **Travail d'équipe:** Travaille en collaboration avec des collègues et des partenaires afin d'atteindre les objectifs de la mission.
- **Planification et organisation:** Développer des objectifs clairs qui sont cohérents avec les résultats attendus de la mission; identifier les activités prioritaires et allouer le temps et les ressources nécessaires à la réalisation du travail; utiliser le temps de manière efficace.
- **Responsabilité:** Assume toutes ses responsabilités et honore ses engagements; fournit les résultats dont il est responsable dans le respect des normes de temps, de coût et de qualité prescrites; agit en conformité avec les règles et règlements de l'organisation.

- La connaissance des questions de coopération technique et de développement est un avantage.
- Maîtrise parfaite de Word, Excel, PowerPoint, du courrier électronique et d'Internet.
- Capacité à effectuer la collecte et l'analyse de données en utilisant diverses méthodes.
- Bonne capacité en production de rapport avec d'excellentes compétences structurelles et rédactionnelles

## 9. Durée de la mission

La durée proposée pour la présente mission est de 85 hommes-jours au total répartis sur une période calendaire de 03 mois à partir de l'ordre de service de commencer, jusqu'à la remise des livrables finaux de la mission.

## 10. Présentation des offres de soumission

Les consultant(e)s intéressé(e)s et ayant les qualifications et expériences requises, sont invité(e)s à soumettre leur proposition comprenant une offre technique et une offre financière complètes, conformément aux présents termes de référence.

Les offres rédigées en langue française devront comporter, entre autres, les pièces suivantes:

### **Pour l'offre technique:**

- une lettre de soumission datée et signée, mentionnant la disponibilité immédiate
- une lettre de soumission datée et signée, mentionnant la disponibilité immédiate du/de la consultant(e), adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif du GWP-SA;
- la compréhension et les observations sur les termes de référence;
- la méthodologie détaillée, envisagée pour la réalisation de la mission, décrivant les étapes, méthodes et outils proposés pour la production de chacun des livrables attendus;
- le chronogramme détaillé des activités à mener pour chaque livrable;
- le Curriculum Vitae détaillé soutenu des expériences en lien avec la mission, les preuves nécessaires et les diplômes du(de la) Consultant(e);
- une liste de missions similaires (avec les références du commanditaire, attestations de bonne fin d'exécution) du(de la) Consultant(e);
- Une déclaration sur l'honneur (Annexe 3) dûment remplie par le(la) Consultant(e).

### **11. Pour l'offre financière:**

- la lettre de soumission datée et signée et indiquant le montant de l'offre en chiffres et en lettres (Cf. Annexe 1);
- un budget détaillé en lien avec les honoraires et frais ventilés par Homme/jour et par unité selon le cadre de présentation du budget (Cf. Annexe 2).

## 12. Dépôt des offres de soumission

Votre offre doit nous parvenir au plus tard le 26/06/2025 à 17 h 00 (heure de Conakry) uniquement par email aux adresses suivantes: [se.andfvc.environnement@medd.gov.gn](mailto:se.andfvc.environnement@medd.gov.gn); [alpha.kaloga@aipwater.org](mailto:alpha.kaloga@aipwater.org); [gwp.westafrica@gwpao.org](mailto:gwp.westafrica@gwpao.org); et copie à [sarra.touzi@gwpsaf.org](mailto:sarra.touzi@gwpsaf.org).

## 13. Evaluation des offres

La sélection des offres se fera en deux étapes: une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

### Offres techniques

L'évaluation et la comparaison des offres techniques se feront séparément et indépendamment de toute considération financière. Elles seront notées sur **100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci-dessous**.

Pour être éligible, l'offre technique du soumissionnaire doit obtenir la note minimale de 70 sur 100.

### Offres financières

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires pré-qualifiés après l'évaluation technique.

**Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit:**

**Nf = 100 x Fm/F**, avec:

- **Nf**: Note financière du soumissionnaire;
- **Fm**: Proposition financière la plus basse des offres retenues techniquement;
- **F**: Proposition financière du soumissionnaire.

### Évaluation finale

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante:

**NG = [Nt x (70%)] + [Nf x (30%)]** avec:

- NG: Note globale;
- Nt: Note technique;
- Nf: Note financière.

Le choix du de la) Consultant(e) sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

## Tableau: Barème de notation de l'offre technique

Éléments	Points
<b>Compréhension et observations sur les termes de référence de la mission</b>	10
<b>Cohérence et pertinence de l'approche méthodologique et du chronogramme d'exécution de la mission</b>	30
<b>Références techniques du (de la) Consultant(e) national(e)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Diplômes exigés (10)</li><li>• Nombre d'années d'expérience professionnelle à partir de l'année d'obtention du diplôme exigé (10)</li><li>• Expériences avérées de conduite de missions similaires (20)</li><li>• Connaissance du secteur de l'eau en Guinée (5)</li><li>• Connaissance du secteur privé en Guinée (10)</li><li>• Expérience de conduite de processus multi-acteurs (5)</li></ul>	60
<b>Total</b>	100